



PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet de la ZAC Montpellier Sud sur la commune de Montpellier

Il sera procédé durant trente-trois jours consécutifs, du lundi 13 octobre 2025 à 9h00 au vendredi 14 novembre 2025 à 17h00, sur la commune de Montpellier, à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet de la ZAC Montpellier Sud à Montpellier.

Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif de Montpellier, pour conduire cette enquête publique est Monsieur Richard AUGUET.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est Madame Delphine MARTY, 04 67 13 63 09 / delphine.marty@altemed.fr

Dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant notamment l'étude d'impact, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Occitanie et le mémoire en réponse du maître d'ouvrage, sera déposé et consultable, pendant 33 jours, du lundi 13 octobre 2025 à 9h00 au vendredi 14 novembre 2025 à 17h00.

- en mairie de Montpellier, siège de l'enquête, à l'adresse citée ci-dessous aux dates et horaires suivants:

Lieu	Ouverture	Horaires
Mairie de Montpellier (siège de l'enquête publique) 1 Place Georges Frêche 34267 Montpellier Cedex 2	Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi	8h30 à 17h30
	Jeudi	10h00 à 19h00

- sur le site internet du registre dématérialisé au lien suivant :

<https://www.enquete-montpellier-sud.fr/>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault, au lien suivant :

<https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/ENQUETES-PUBLIQUES2>

- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la préfecture de l'Hérault, accessible sur rendez-vous auprès du bureau de l'environnement – téléphone 04 67 61 61 61.

Observations et propositions :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête du lundi 13 octobre 2025 à 9h00 au vendredi 14 novembre 2025 à 17h00 :

- sur le site internet du registre dématérialisé au lien suivant: <https://www.enquete-montpellier-sud.fr/>

- sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Montpellier, à l'adresse et aux horaires susvisés,

- par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur
« Projet de ZAC de Montpellier Sud »
Mairie de Montpellier
1 Place Georges Frêche
34267 Montpellier Cedex 2

- les déposer par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-5552@registre-dematerialise.fr

- auprès du commissaire enquêteur qui recevra les observations et propositions du public lors de ses permanences en mairie de Montpellier aux horaires suivants :

- lundi 13 octobre 2025 de 9h00 à 12h00,
- mercredi 29 octobre 2025 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 14 novembre 2025 de 14h00 à 17h00.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

La décision prise par le préfet de l'Hérault susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, est la déclaration d'utilité publique du projet de ZAC Montpellier Sud à Montpellier, soit un refus.